

*Tarif des droits à percevoir pour la vérification des poids et mesures
et instruments de pesage.*

(Arrêtés des 25 janvier 1883 et 15 mai 1889.)

MESURES DE LONGUEUR.

Double-décamètre	0 ^f 60	Mètre pour tapissiers.....	0 ^f 25
Décamètre	0 60	Demi-mètre	0 20
Demi-décamètre.....	0 60	Demi-mètre pour tapissiers...	0 25
Double-mètre.....	0 35	Double-decimètre.....	0 25
Double-mètre pour tapissiers.	0 25	Décimètre.....	0 20
Mètre	0 20		

MESURES DE SOLIDITÉ.

Double-stère.....	2 ^f 00	Stère.....	2 ^f 00
-------------------	-------------------	------------	-------------------

MESURES DE CAPACITÉ POUR LES GRAINS ET LES MATIÈRES SÈCHES.

Hectolitre	2 ^f 00	Double-litre	0 ^f 15
Demi-hectolitre	1 35	Litre.....	0 15
Double-décalitre	0 30	Demi-litre	0 15
Décalitre.....	0 25	Double-décilitre, décilitre et demi-décilitre.....	0 15
Demi-décalitre.....	0 20		

MESURES DE CAPACITÉ POUR LES LIQUIDES.

Double-décalitr.e.....	1 ^f 20	Demi-litre.....	0 ^f 25
Décalitre et demi-décalitre...	1 00	Double-décilitre.....	0 20
Double-litre	0 60	Décilitre, demi-décilitre, dou- ble-centilitre et centilitre...	0 20
Litre	0 35		

POIDS EN FER.

Cinquante kilogrammes.....	2 ^f 25	Deux hectogrammes, un hec- togramme, un demi-hecto- gramme et au-dessous....	0 25
Vingt, dix et cinq kilogrammes	0 60		
Deux kilogrammes, un kilo- gramme et un demi-kilo- gramme. .:	0 25		

POIDS EN CUIVRE.

Cinquante kilogrammes.....	2 ^f 00	Deux kilogrammes et au-des- sous.....	0 ^f 40
Vingt, dix et cinq kilogrammes	0 90		

INSTRUMENTS DE PESAGE.

Pont-bascule pour les usines centrales.....	3 ^f 50	Balances à bras égaux et à bascule de magasin.....	2 ^f 00
Balances à bras égaux, de comptoir.....	1 00	Balances à bras égaux, de précision	1 00

Sont réputées balances de magasin toutes celles dont les fléaux dépassent 65 centimètres de longueur, balances de comptoir celles de 65 à 20 centimètres, et balances de précision celles de 20 centimètres et au-dessous.